

Du plomb dans les pales

Vincent Boulanger
Rédacteur en chef



Crédit de couverture :
MingYang Smart Energy

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),
au Journal de l'Éolien (en € TTC) :**
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €

Administration : Nathalie Bouhours (tél. : 01 44 18 00 80)

Régie publicitaire : Yves Bitan, FFE (tél. : +33 1 43 57 93 89)
www.ffe.fr

Directrice de la publication :
Diane Lescot

Rédacteur en chef :
Vincent Boulanger

Responsable des produits éditoriaux :
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs : Elena Blum, Florian Ferjoux,
Géraldine Houot, Anne-Claire Poirier, Lou-Eve Popper,
Carole Rap, Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

Secrétaire de rédaction : Rachel Laskar

Maquette - réalisation : Guillaume Bonduelle

Ont participé au comité de rédaction :
Denis Bonnelle, Romain David, Gaëtan Fovez,
Vincent Jacques le Seigneur, Diane Lescot,
Kathia Terzi, Frédéric Tuillé

Périodicité : parution trimestrielle

Dépôt légal : 3^e trimestre 2025

ISSN : 2115-8207

Commission paritaire : Numéro de CCPAP en cours

Éditeur :

Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président : Vincent Jacques le Seigneur
146 rue de l'Université - 75007 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 18 00 80
www.energies-renouvelables.org



IMPRIM'VERT®

Imprimerie de Champagne
ZI Les Franchises - 52200 Langres

Ce numéro est imprimé sur du papier
100 % PEFC (issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés
sous film plastique 100 % recyclable.



C hose peu habituelle, une pétition a défrayé la chronique au mois de juillet. Une étudiante de 23 ans l'a déposée sur le site de l'Assemblée nationale en opposition à la loi du sénateur Laurent Duplomb qu'elle décrit comme « une aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire ». Cette loi, adoptée le 8 juillet par l'Assemblée nationale, prévoit notamment la réintroduction d'un pesticide interdit en France, l'acétamipride. Le journaliste du Monde Stéphane Foucart a rappelé dans un éditorial¹ envers et contre qui les députés ont voté ce jour-là, contre les associations écologistes bien sûr, mais « ils ont surtout voté contre vingt-deux sociétés savantes médicales, contre la Ligue contre le cancer, contre les administrateurs et les personnels de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, contre le troisième syndicat agricole de France, contre la Fondation pour la recherche médicale, contre vingt mutuelles, groupes mutualistes ainsi que la Fédération des mutuelles de France, représentant plusieurs millions d'assurés, contre le Conseil scientifique du CNRS, contre la Fédération des régions d'eau potable, contre des centaines de médecins et de chercheurs qui ont signé intuitu personae des tribunes et des lettres ouvertes ». En fin de mois, cette pétition avait réuni plus de deux millions de signatures, signe d'un rejet massif des Français pour ce recul écologique.



ACHIM MULTAUPT

En matière d'énergie aussi, le Parlement compte des dizaines de Duplomb, qui se sont révélés en juin en votant pour un moratoire sur l'éolien et le photovoltaïque, heureusement rejeté en fin de compte. Ce jour-là, ils ont voté contre les experts de RTE et de l'Ademe, dont les analyses montrent l'importance déterminante de l'éolien et du solaire dans le futur mix français, contre les collectivités qui développent ces énergies, contre le monde agricole qu'ils prétendent par ailleurs défendre, contre les réseaux d'énergies citoyennes. Ils ont enfin voté contre toute rationalité économique et énergétique.

L'éolien est aujourd'hui en Europe la deuxième source pour la production d'électricité, derrière le nucléaire. La capacité installée devrait pratiquement doubler dans les cinq ans, faisant de l'éolien la première des énergies électriques du Vieux Continent à la fin de cette décennie. Malgré une augmentation du prix des turbines d'environ 10 % depuis 2021, en raison du contexte international, l'éolien reste extrêmement compétitif et toujours bien moins cher que le nouveau nucléaire. L'industrie éolienne européenne est la deuxième dans le monde, après celle de la Chine. Elle emploie 370 000 personnes, principalement en Allemagne, en Espagne, en France et au Danemark. En 2030, le nombre d'emplois de la filière doit grimper à 936 000, d'après les projections de la Commission européenne. À la différence du photovoltaïque, l'écrasante majorité des éoliennes installées dans nos pays sont produites en Europe, même si certains composants essentiels proviennent du marché mondial, comme le rappelle ce numéro.

Soutenir le développement de l'éolien est par conséquent à la fois un enjeu de défense de l'emploi, de souveraineté technologique et industrielle et de sécurité énergétique. L'Europe a peu de pétrole et de gaz, mais elle a dans sa manche les atouts des renouvelables pour s'affranchir de sa dépendance aux pays producteurs d'hydrocarbures, qui lui sont pour la plupart hostiles, jusqu'à désormais les États-Unis de Trump. Il est sans doute temps de déposer une pétition sur le site de l'Assemblée pour que le débat public qui en découlerait permette de remettre ces vérités en place.

1. « L'adoption de la loi Duplomb constitue un moment de rupture démocratique inédit », Le Monde du 13 juillet 2025.